
GÉRARD GRUNBERG

LES PRIMAIRES
PRÉSIDENTIELLES OUVERTES :
MORT OU RENAISSANCE
DES PARTIS ?

55

En décidant le 3 juillet 2010 l'organisation d'une élection primaire ouverte à l'ensemble de ses sympathisants pour désigner son candidat à l'élection présidentielle de 2012, le Parti socialiste a pris une décision de nature à modifier le fonctionnement de notre système politique. La réussite de l'organisation de cette primaire en 2011 ainsi que les effets politiques qu'elle a produits ont contraint l'autre grand parti de gouvernement, l'UMP, à adopter à son tour le principe d'une telle procédure pour l'élection présidentielle de 2017. Cette novation, adoptée par ces deux grands partis, a soulevé de nombreuses réactions. Pour les uns, l'instauration de cette procédure menace la nature voire l'existence même des partis politiques. Pour d'autres, au contraire, elle peut constituer une chance de renouveau sinon de renaissance. L'objet de cette contribution est de présenter et de discuter les arguments qui sont ou peuvent être apportés à l'appui de l'une et de l'autre thèse.

LES PRIMAIRES PRÉSIDENTIELLES OUVERTES :
UN DANGER POUR LA SURVIE DES PARTIS

Les analyses produites et les opinions exprimées à l'égard des effets, positifs ou négatifs, de l'instauration des primaires présidentielles ouvertes sur les partis politiques sont nécessairement liées aux conceptions qu'ont leurs auteurs de ces partis, de leur nature, du rôle qu'ils sont censés

jouer et, plus généralement, de leur fonction et de leur action dans le système politique au sein duquel ils déploient leur activité. Il convient donc, pour discuter les jugements portés sur cette procédure, de les rapporter aux conceptions et *a priori* de ceux qui les formulent. La critique la plus radicale et la plus argumentée qui a été formulée à l'encontre des primaires l'a été au nom d'une conception particulière des partis par Rémi Lefebvre¹. Précisons que son livre a été publié à la veille de la primaire socialiste d'octobre 2011. Comme son titre l'indique, l'instauration de cette primaire sonne la mort du parti ouvrier issu de la tradition de la gauche marxiste, seul modèle partisan ayant une valeur à ses yeux.

56 La primaire ouverte, selon cet auteur, contribue à détruire le parti de militants comme collectif politique possédant une réelle spécificité et une forte autonomie par rapport à la société qu'il vise à transformer : « Le parti, écrit-il, est idéalement un creuset idéologique où se forge une vision du monde que les militants cherchent à promouvoir par leur activisme. Le changement social dont est porteur le parti présuppose ainsi un travail de politisation des groupes socialement dominés. S'il cherche à développer son ancrage social, le parti se pense comme extérieur à la société dans la mesure où il est porteur d'une "vérité" idéologique à laquelle il cherche à faire adhérer les citoyens par un travail de conviction. » Le parti de militants est ainsi un « outil d'émancipation aux avant-postes de la société. Il l'éclaire, l'encadre, donne aux dominés la science de leur malheur »².

C'est donc la perte de cette extériorité qui menace l'existence du parti comme acteur autonome. Les primaires produisent le déplacement de l'action politique vers l'au-delà du parti. Celui-ci est alors gravement menacé par l'électoratisme : il cesse d'être l'acteur de la transformation sociale en devenant un parti d'électeurs et non plus de militants. La transformation du militantisme va alors de pair avec la conversion au libéralisme.

En outre, écrit Rémi Lefebvre, « la logique de différenciation personnelle au principe des primaires amène les candidats à marquer leurs distances par rapport au projet partisan, ce qui conduit à délégitimer la fonction programmatique du parti et l'investissement politique dans les débats internes ». Désormais, la primaire renforce « le poids de la

1. Rémi Lefebvre, *Les Primaires socialistes. La fin du parti militant*, Paris, Raisons d'agir, 2011.

2. *Ibid.*, p. 126 et 133.

sélection sondagière en donnant plus de pouvoir à un “public” non strictement militant »³.

Rémi Lefebvre reconnaît cependant que ces primaires n’ont pas d’effet fondamentalement nouveau et décisif sur une évolution du parti de militants qui est depuis longtemps à l’œuvre. Elles ne font qu’approfondir cette évolution déjà marquée par l’instauration de la primaire socialiste fermée de 2006, lorsque furent admis à participer à la désignation du candidat les « adhérents à 20 euros ». En remontant plus loin encore, c’est l’élection présidentielle au suffrage universel elle-même qui a initié, selon lui, la dynamique de destruction du parti de militants. « À une rhétorique partisane de mobilisation et de la conviction se substitue une esthétique de la séduction où domine la mise en avant du style personnel⁴. »

De manière paradoxale, Rémi Lefebvre va même jusqu’à affirmer que ce choix de la primaire ouverte « contribue à la clôture du champ politique sur lui-même et à la déréalisation des questions politiques aux yeux des profanes⁵ ». En effet, écrit-il, le Parti socialiste est d’autant plus réceptif au verdict des sondages qu’il est plus replié sur ses jeux et enjeux propres. Il entend par là que ce parti, ayant abandonné sa mission de transformation sociale et ayant perdu tout lien direct avec la société, et notamment avec les classes « dominées », laisse alors les sondages décider pour lui (confondant ainsi volontairement sondages et vote). C’est en ce sens qu’il faut comprendre, semble-t-il, cette idée paradoxale selon laquelle l’ouverture de la primaire à l’ensemble des sympathisants n’est que l’expression de la fermeture du parti sur lui-même.

C’est donc en réalité, à travers la critique de la primaire ouverte, l’évolution historique des partis ouvriers elle-même que Lefebvre condamne, évolution produite par la priorité donnée de manière croissante à l’activité électorale sur l’action militante. Les primaires ouvertes sont simplement dans la logique de cette évolution qu’elles confirment plus qu’elles ne la produisent. L’électoratisme, voilà l’ennemi. L’instauration de la primaire ouverte n’a donc, en réalité, rien produit de décisif dans l’évolution enregistrée. Mais quand donc a débuté cette évolution ? C’est alors que l’auteur, donnant un nouveau coup de volant violent à sa démonstration, nous ramène au point de départ : « Dans ce constat, écrit-il, point de nostalgie d’un âge d’or militant révolu qui n’a sans

3. *Ibid.*, p. 127.

4. *Ibid.*, p. 152.

5. *Ibid.*, p. 91.

doute jamais existé : le PS n'est plus ce qu'il n'a jamais été⁶. » Bref, la primaire ouverte aurait été une dangereuse innovation si le parti de militants avait vraiment existé. Il est difficile, du coup, d'évaluer, avec cette approche, l'impact des primaires ouvertes sur l'évolution réelle du PS.

58 Sans partir d'une préférence *a priori* pour un modèle partisan donné, il est possible cependant de recenser les éléments de changement dans le fonctionnement interne des partis induits par les primaires ouvertes et d'évaluer la menace qu'ils représentent pour les organisations qui adoptent cette procédure. Pour ce faire, il convient de distinguer à l'intérieur du parti l'appareil et l'ensemble des adhérents. Ce distinguo est essentiel pour ce qui concerne le Parti socialiste qui a engagé un processus de « démocratisation interne » dès 1995 lorsqu'il a instauré la primaire présidentielle fermée à l'instigation de Lionel Jospin. Dès ce moment, l'appareil a perdu une part importante de son pouvoir d'influer sur la désignation du candidat présidentiel. Lionel Jospin a été désigné par les adhérents contre Henri Emmanuelli qui était alors le premier secrétaire du parti. La primaire fermée de 2006 a confirmé cette évolution, les adhérents ayant désigné Ségolène Royal contre Dominique Strauss-Kahn et Laurent Fabius, mieux implantés dans l'appareil. François Hollande, pour sa part, alors premier secrétaire, avait renoncé à se porter candidat. La désignation de ce dernier au terme de la première primaire ouverte de 2011, contre la candidate de l'appareil, Martine Aubry, a été dans le même sens. Remarquons ainsi que, depuis François Mitterrand, aucun premier secrétaire en fonction n'a pu être le candidat du parti à l'élection présidentielle. Il est donc avéré que l'appareil du parti et d'abord sa direction ont perdu une part de leur pouvoir dès l'instauration de la primaire fermée, les adhérents choisissant le candidat qui leur semblait avoir le plus de chances de gagner l'élection présidentielle, quelle que soit sa position dans l'appareil. De ce point de vue, le passage de la primaire fermée à la primaire ouverte n'a pas modifié sensiblement la situation.

S'agissant de l'UMP, le modèle de parti est très différent de celui du PS. L'appareil a toujours été au service de personnalités jouant ou ayant joué un rôle de premier plan dans l'État. L'instauration de la primaire ouverte ne comportera donc pas un danger de même nature pour un appareil dont la finalité principale a toujours été de soutenir ou de faire élire un président de la République. Il ne perdra pas un pouvoir qu'il n'a en réalité jamais eu, ou même prétendu avoir.

6. *Ibid.*, p. 153.

Ainsi, de manière différente dans les deux partis, les primaires ouvertes ne sont pas susceptibles de provoquer une perte de pouvoir substantielle pour des appareils qui, avant même l'introduction de cette procédure, ne possédaient pas, ou plus, la capacité de jouer un rôle de premier plan dans la désignation du candidat à l'élection présidentielle.

S'agissant des adhérents des deux partis, il est vrai qu'ils ont perdu, avec la primaire ouverte, le pouvoir de désignation de leur candidat à l'élection présidentielle. Mais eux-mêmes ont voté en faveur de cette réforme, montrant ainsi qu'ils sont favorables au mouvement de « démocratisation interne » qui l'a générée. Ce faisant, ils ont abandonné, au moins pour partie, cette fonction collective de l'organisation consistant à produire un programme qui s'imposerait à son candidat, la pluralité des candidatures produisant nécessairement une certaine diversité des positions défendues par les différents concurrents à la primaire. Le débat interne a donc perdu de son importance au profit des interventions personnelles des candidats potentiels à l'extérieur du parti, notamment dans les grands médias. Le PS peut encore produire des textes mais les candidats à la primaire les adapteront à leur propre discours. Quant à l'UMP, elle n'a jamais prétendu contrôler la parole de ses candidats dans la campagne présidentielle.

59

Enfin, il faut souligner un élément justement pointé par Rémi Lefebvre, s'agissant au moins du Parti socialiste : l'affaiblissement du statut et du rôle du militant peut s'accompagner chez lui d'une moindre conviction de l'utilité de son action et d'une moindre satisfaction de partager avec ses camarades une certaine orthodoxie qui lui permet de distinguer aisément le bien du mal en politique. Avec les primaires ouvertes, le déplacement de l'essentiel de l'action du parti vers l'au-delà des limites partisans est de nature à affaiblir son sentiment d'appartenir à un collectif situé à l'avant-garde de la lutte pour une juste cause. Comme le regrette Lefebvre, le parti en cessant de se penser comme extérieur à la société se banalise. De ce point de vue, que l'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, l'instauration des primaires ouvertes contribue effectivement à une certaine dépossession des militants. Ceux qui le déplorent dénoncent le risque d'une évolution à l'américaine qui aboutirait à faire des partis de simples machines dont l'activité, épisodique, s'absorberait presque entièrement dans l'organisation des campagnes électorales.

L'opposition à la primaire ouverte peut être également formulée, plus généralement, par des partisans du régime parlementaire. Elle s'inscrit alors dans la critique d'ensemble de l'évolution de la V^e République depuis la révision de 1962, critique qui vise essentiellement la personnalisation

de la vie politique, l'abaissement du Parlement et le développement du « pouvoir personnel ». Dans cette perspective, la primaire ouverte constitue un pas de plus dans l'affaiblissement progressif des partis parlementaires et de leur action, privilégiant les parcours politiques individuels au détriment de la délibération collective.

Enfin, il faut distinguer, au sein du système partisan, entre les partis qui sont capables, s'ils le décident, d'organiser une primaire ouverte et ceux qui ne le peuvent pas. Pour ces derniers, l'organisation de cette procédure par les grands partis représente un fort danger potentiel. Elle les défavorise de deux points de vue lors de l'élection présidentielle : leur moindre exposition aux médias et donc leurs moindres possibilités de mobiliser les électeurs, et aussi leur moindre institutionnalisation par rapport aux partis « à primaire » qui font, pour leur compte, de l'élection présidentielle une sorte de scrutin à quatre tours, deux tours de primaire et deux tours d'élection générale.

LA PRIMAIRE OUVERTE : FACTEUR DE RENFORCEMENT, SINON DE RENAISSANCE, DES PARTIS POLITIQUES

Si l'on considère que la fonction principale d'un parti dans un régime de démocratie représentative est de gagner les élections et de gouverner le pays, de nombreux arguments peuvent être apportés à l'appui de l'idée selon laquelle la procédure de la primaire présidentielle ouverte représente, dans le cadre du régime de la V^e République, un atout considérable pour les partis qui l'adoptent et qu'elle constitue, sinon une source de renaissance, au moins un élément de renforcement de leurs chances de gagner une élection présidentielle.

Que l'on critique ou bien que l'on défende la personnalisation qui caractérise l'élection présidentielle, nul doute, d'abord, que l'instauration d'une primaire ouverte oblige les partis à se conformer à la logique de cette consultation. Historiquement, à gauche, les partis qui n'ont pas voulu tenir compte de cette caractéristique centrale ont payé ce refus au prix fort. La SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière) en est morte dans les années 1960 et le Parti communiste, après son soutien dès le premier tour de l'élection présidentielle de 1974 à François Mitterrand, est entré en déclin. Le Parti socialiste, reconstruit en 1971, a pu, au contraire, en donnant la priorité à cette élection, devenir le parti dominant à gauche et remporter l'élection présidentielle de 1981. Quant au parti gaulliste, si l'on considère que les partis sont des outils indispensables au bon fonctionnement de notre système politique, la

primaire ouverte lui permet d'assumer enfin clairement son rôle dans la sélection de ses candidats et plus largement dans ce fonctionnement.

L'instauration de la primaire présidentielle ouverte, qui s'inscrit dans la logique de la personnalisation du pouvoir propre à notre régime politique, peut ainsi avantager les partis qui l'adoptent, comme l'a montré celle organisée en 2011 par le PS. Les bénéfices que ces derniers peuvent en tirer sont de plusieurs sortes.

L'obtention d'un statut particulier dans le régime de la V^e République

L'image des partis politiques dans l'opinion est très négative. Ils sont accusés à la fois de ne pas servir l'intérêt général, ne s'intéressant qu'à leurs affaires internes, et de diviser les citoyens. En décidant d'organiser une primaire présidentielle ouverte, ces partis peuvent échapper, au moins ponctuellement, à ces reproches en jouant un rôle positif et visible dans le fonctionnement du système politique. Il faut se rappeler que, lors de la primaire socialiste de 2011, les sondages ont montré un fort soutien de l'opinion à l'établissement de cette procédure. Celle-ci y a vu un gage de démocratie donné par ce parti. Les électeurs de droite ont largement critiqué à l'époque la position de l'UMP alors défavorable à son adoption. Le changement de position de ce parti par la suite a été pleinement accepté par son électorat. L'opinion publique a donc joué un rôle décisif dans les décisions prises par des partis qui, au départ, étaient plus que réservés à l'égard d'une telle initiative. L'organisation par ces partis d'une compétition publique débouchant sur la désignation par les électeurs eux-mêmes de leur candidat est apparue comme une innovation positive. Ce statut nouveau des partis « à primaire », s'il ne les assure pas de voir leurs candidats qualifiés pour le second tour de l'élection présidentielle, leur donne néanmoins ainsi un avantage, au départ, sur leurs concurrents. Jusqu'ici, et depuis 1981, seuls le PS et l'UMP (ex-RPR) ont été capables de gagner une élection présidentielle, le système partisan devenant un système de bipartisme imparfait⁷. La primaire ouverte conforte cette situation. Elle a contribué à l'élection de François Hollande en 2012. Elle contribuera probablement à celle du candidat de l'UMP en 2017. En effet, en donnant un fort et long écho dans l'opinion au grand parti d'opposition qui l'organise, une telle primaire favorise l'alternance à son bénéfice. Les partis « à primaire ouverte », en jouant clairement le jeu de la personnalisation de l'élection présidentielle,

61

7. Gérard Grunberg et Florence Haegel, *La France vers le bipartisme ? La présidentialisation du PS et de l'UMP*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

vont, avec cette innovation institutionnelle, dans le sens des souhaits des électeurs et ne peuvent donc que bénéficier de ses effets. Enfin, ce faisant, ces partis homogénéisent le fonctionnement du système politique en adoptant des règles semblables de désignation des candidats, devenant ainsi des quasi-institutions. En effet, le ps, faisant un pas de plus vers l'acceptation, ou au moins la prise en compte, de la personnalisation de cette élection, s'adapte ainsi mieux encore à sa logique tandis que l'UMP, en finissant par admettre que, même pour cette élection qui ne devait, dans la philosophie gaullienne, rien avoir à faire avec eux, les partis politiques, en adoptant cette procédure, « partisanisent » nécessairement davantage le régime.

62 *La primaire ouverte : facteur de simplification et de rassemblement des forces politiques dans le système pluripartite français*

Dans le système partisan français traditionnellement marqué par la multiplication et l'éclatement des partis, la primaire ouverte peut favoriser, dans le sens inverse, la simplification et le rassemblement des forces politiques. Peu de partis, en effet, ont la capacité d'organiser et de réussir une primaire ouverte. Dans chaque camp, le parti « à primaire » bénéficie d'un avantage sur ses concurrents. Les autres formations politiques ont le choix entre participer à la primaire organisée par ce parti, comme ce fut le cas des radicaux de gauche en 2011, ce qui facilite la négociation avec lui en vue des élections législatives, et risquer la marginalisation électorale aux deux consultations. En 2011, certes, le ps avait accepté, malgré l'existence d'une candidature écologiste, de lui concéder un groupe parlementaire, mais une telle éventualité semble exclue pour l'avenir. Europe Écologie-Les Verts a donc intérêt, s'il a pour objectif de participer au gouvernement, d'accepter de se rattacher à la « primaire citoyenne » organisée par le Parti socialiste. Le même risque plane sur ce qui reste du Parti communiste. De son côté, le ps a tout intérêt à organiser une primaire unique de la gauche pour maximiser ses chances de figurer au second tour de l'élection présidentielle. Cependant, une telle primaire n'aura probablement pas lieu en 2016 si François Hollande se représente. À droite, l'UMP – les « Républicains » – a fait le choix d'une primaire ouverte à l'UDI (Union des démocrates et indépendants) pour assurer sa qualification pour le second tour et il est fort probable que l'UDI ou, tout au moins, le gros de cette confédération acceptera cette proposition. Le parti gaulliste doit éviter en particulier le risque de transformer le premier tour de l'élection présidentielle en primaire à droite comme ce fut le cas dans le passé – ce qui, en 1981, contribua à l'élection

de François Mitterrand. Reste le Front national, isolé à l'extrême droite, qui peut probablement aujourd'hui se passer d'une primaire en vue d'être qualifié pour le second tour de l'élection présidentielle mais qui, de par cet isolement, a peu de chances de voir son candidat élu et moins encore de conquérir une représentation parlementaire importante. Dans le système politique tel qu'il fonctionne avec les deux partis « à primaire » et le mode de scrutin majoritaire à deux tours, un candidat qui a pour objectif à la fois de gagner l'élection présidentielle puis de disposer d'une majorité parlementaire pour pouvoir gouverner doit ainsi être capable de gagner cette sorte de consultation à six tours qui comprend les deux tours de la primaire, les deux tours de l'élection présidentielle et enfin les deux tours des élections législatives. À ce jeu-là, un parti, même très important électoralement comme l'est le Front national, n'a quasiment aucune chance de l'emporter.

63

*Les conséquences de la primaire ouverte
sur le fonctionnement interne des partis*

La primaire ouverte comporte également des avantages au niveau de leur fonctionnement interne pour les partis qui privilégient la conquête et l'exercice du pouvoir.

D'abord, elle les oblige à s'adapter plus étroitement encore à la logique de l'élection présidentielle en lui donnant la priorité sur tout autre objectif partisan. Elle permet ainsi de faire contrepoids à la tendance naturelle des appareils à se refermer sur leurs jeux et enjeux internes et à accepter, pour élaborer leurs programmes, de passer avec l'orthodoxie partisane des compromis excessifs qui constituent un handicap à la fois pour gagner cette élection puis, ensuite, pour gouverner. En laissant une certaine autonomie aux candidats à la primaire par le seul jeu de la compétition entre des personnalités ayant des visions différentes, les partis favorisent, souvent contre leurs propres préférences et réflexes, l'ouverture nécessaire de l'organisation vers les sympathisants et les électeurs. Ces derniers ne peuvent qu'apprécier la relative latitude d'action conquise à cette occasion par les candidats sur leurs partis.

Ensuite, avec cette procédure, le parti évite d'avoir à désigner lui-même son propre candidat. Elle réduit ainsi l'éclatement de conflits internes liés au choc des ambitions individuelles qui pourraient mettre en péril l'unité de l'organisation. En désignant un candidat ayant obtenu la majorité des nombreux suffrages des sympathisants et bénéficiant ainsi de l'onction démocratique, elle protège l'unité du parti.

*La primaire ouverte : instrument de contrôle,
au moins partiel, du parti sur l'élection présidentielle*

Si les appareils des partis ne sont pas toujours en mesure d'imposer leur propre candidat lors de la primaire, le fait de l'organiser eux-mêmes leur donne néanmoins sur elle un contrôle réel. Tous les aspirants candidats à l'élection présidentielle qui se situent dans son espace politique sont obligés de s'y soumettre, bon gré mal gré. Pour avoir quelque chance d'être candidats, ils doivent avoir fait carrière dans le parti. En outre, le parti édicte les règles de procédure et il adopte la plate-forme politique avec laquelle les candidats à la candidature ne pourront pas prendre des libertés excessives. Quant aux militants, encadrant étroitement cette consultation et en permettant l'organisation matérielle, ils en tirent une forte rétribution symbolique. Enfin, c'est le parti qui proclame les résultats de cette primaire et qui effectue le rassemblement de ses membres autour du candidat désigné. Si la primaire se déroule dans de bonnes conditions et sans contestations, il peut bénéficier de cette réussite aux yeux de l'opinion. Et le candidat désigné est bien le sien.

64

La primaire : un atout dans la bataille de l'élection présidentielle

Enfin, la primaire constitue un atout pour gagner l'élection présidentielle. D'abord, elle permet au candidat qui sera désigné d'avoir pu mener une longue précampagne auprès des Français, compte tenu de la très forte médiatisation de cette consultation interne. Elle lui donne les moyens de développer son programme et ses idées plus longtemps que les candidats issus de partis « sans primaire » et donc de mobiliser précocement des soutiens dans l'électorat. Sa victoire, dans cette consultation, lui confère une légitimité démocratique qui ne peut qu'accroître sa crédibilité pour l'élection présidentielle elle-même. D'autant que l'autonomie relative qu'il obtient lui permet d'influencer bien au-delà de son propre parti. Cette procédure de désignation favorise la mobilisation des militants pour la campagne présidentielle et le soutien de ses concurrents malheureux, facilitant ainsi l'unité du parti derrière sa candidature. Ajoutons que ces avantages sont particulièrement précieux pour le parti « à primaire » qui est dans l'opposition et qui peut faire ainsi jeu égal avec le candidat du parti au pouvoir.

*

L'instauration de primaires ouvertes par les deux grands partis de gouvernement va indéniablement dans le sens du renforcement de la

personnalisation de la vie politique qui est dans la logique de l'élection présidentielle au suffrage universel, évolution que les primaires fermées avaient déjà favorisée par le passé. En accroissant encore cette dimension de personnalisation de la vie politique, les partis qui ont adopté cette procédure s'éloignent plus encore du modèle du parti militant traditionnel, voire plus largement du parti parlementaire attaché aux pratiques de la délibération collective. La dimension collective du fonctionnement des organisations partisans s'en trouve nécessairement affaiblie, les candidats à l'élection présidentielle ayant plus intérêt encore qu'auparavant à privilégier leurs interventions et actions à l'extérieur des partis et à rechercher l'attention des médias. En revanche, dans la logique de l'élection présidentielle, les partis qui adoptent une telle procédure de désignation peuvent en tirer de multiples avantages, aussi bien au niveau du fonctionnement interne de l'organisation qu'à celui de la mobilisation de soutiens dans l'électorat. Elle peut favoriser, si elle se déroule de manière satisfaisante, l'élection à la présidence de la République du candidat désigné, le parti devenant une quasi-institution dans le processus général de désignation du président de la République.

65

R É S U M É

L'adoption par les deux grands partis de gouvernement de la procédure de l'élection primaire ouverte pour désigner leur candidat à l'élection présidentielle se situe dans la logique de personnalisation du pouvoir qui est celle de l'élection présidentielle dans le régime de la V^e République. Cette procédure, populaire, donne aux partis qui l'adoptent un statut particulier qui accroît leurs chances de conquérir le pouvoir. En revanche, elle affaiblit le modèle du parti militant et celui du parti parlementaire comme privilégiant la délibération collective par rapport aux ambitions et parcours politiques individuels.